

Que cache
« INVA

le terme
SIVE » ?

EN CLAIR

Une espèce dite « invasive » est une espèce exotique naturalisée qui se met à proliférer dans son milieu d'accueil et à s'étendre géographiquement. Souvent elle devient un agent de perturbation écologique et /ou économique dans la mesure où elle cause des changements significatifs dans la composition, la structure et/ou le fonctionnement des écosystèmes. Elle peut aussi avoir un impact sur la santé publique ou sur les plantes cultivées et les animaux domestiques et sauvages.

D'ici

d'ailleurs ?

où

Les espèces sont dites **indigènes**, natives, autochtones ou spontanées, lorsqu'elles sont originaires de l'aire considérée.

Elles sont dites **introduites**, exotiques, exogènes ou allochtones, lorsqu'elles sont originaires d'une autre aire de répartition.

« Introductions »,
sont-elles toujours
intentionnelles ?

On parle d'introduction lorsque une espèce est intentionnellement ou accidentellement introduite par l'homme, dans un milieu situé en dehors de son aire de distribution naturelle.

« Transfert », un
terme plus local

Les transferts correspondent quand à eux aux transports volontaires ou accidentels d'individus d'une espèce dans d'autres localités de son aire de distribution naturelle.

« Acclimatée » n'est pas « naturalisée »

L'acclimatation est l'adaptation d'un spécimen à des conditions nouvelles. Elle ne se traduit pas automatiquement par l'installation d'une population, car la

reproduction n'est pas pour autant assurée.

On parle de naturalisation lorsqu'une espèce vit et se reproduit spontanément dans la zone où elle est introduite.

Invasions biologiques : les 2 types

A l'inverse des invasions biologiques spontanées qui sont indirectement liées à l'homme, les invasions biologiques accidentelles ou délibérées proviennent de ses diverses pratiques.

Pullulation = prolifération excessive
≠ explosion démographique

On définit une pullulation comme la prolifération d'une espèce, d'apparence explosive. En général on y associe des conséquences négatives sur l'environnement et sur les activités humaines.

Dans le cas d'espèces autochtones, on parlera d'explosion démographique (exemple du pigeon qui prolifère dans nos villes).